

Publié dans Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique) 11, 233-245, 1986
qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

ASPECTS PRAGMATIQUES DE L'EMPLOI DES CIRCONSTANTS

Si je me propose de parler ici d'aspects pragmatiques de l'emploi des circonstants, il faut bien préciser qu'il s'agira en vérité de problèmes qu'on considérerait naguère encore comme des problèmes purement syntaxiques. Cette prédilection qu'on a eue dans un passé récent pour les solutions purement syntaxiques s'explique évidemment par l'influence du générativisme. Lors d'une autre occasion (cf. Wüest à paraître), j'ai pourtant essayé de démontrer que certaines différences distributionnelles purement graduelles semblent bien plutôt s'expliquer par les propriétés sémantiques des éléments impliqués.

Cependant, certains problèmes pourraient aussi trouver une solution dans le cadre de la pragmatique, et je pense là à une pragmatique conçue comme théorie interprétative, dont l'exemple classique est la théorie des maximes de la conversation de Grice (1975). Quant aux problèmes que j'ai l'intention d'aborder, ils ont tous trait à la problématique générale de la portée de la négation. On a beaucoup insisté par le passé sur ce qu'on peut appeler l'"ambiguïté" de la négation. On sait que la phrase

(1) Ludovic n'aime pas Geneviève

peut être paraphrasée aussi bien par (2a) que par (2b) et même par (2c):

(2) a. Ce n'est pas Ludovic qui aime Geneviève

b. Ce n'est pas Geneviève qu'aime Ludovic

c. Ce n'est pas de l'amour que Ludovic éprouve pour Geneviève

En d'autres termes, la négation peut porter sur chacun des deux syntagmes nominaux, de même qu'elle peut servir à contester le choix du verbe, sans compter que la négation peut aussi servir à nier plusieurs syntagmes à la fois. Hors contexte, il est impossible de savoir quelle paraphrase correspond aux intentions du locuteur. Cependant, tous les syntagmes ne montrent pas le même comportement avec la négation.

Ainsi, dans sa thèse sur la portée de la négation, Christina Heldner (1981, 29ss.; cf. aussi Wüest 1984) distingue quatre types de syntagmes non verbaux selon leur comportement avec la négation. C'est cette classification qui me servira de cadre à mon exposé. Pour l'établir, Christina Heldner utilise le "entailment and inconsistency test" de Geoffrey Leech. Voici un exemple pour la première catégorie:

- (3) a. Marx n'a sûrement pas pensé à cela
- b. Marx a pensé à cela
- c. Marx n'a pas pensé à cela

De toute évidence, (3a) est inconsistent avec (3b), mais implique (3c). Cela revient à dire que l'adverbe sûrement se trouve hors de la portée de la négation. De fait, sûrement est ce qu'on appelle un adverbe de phrase, et les adverbes de phrase sont justement une catégorie d'adverbes qui ont la propriété syntaxique de se trouver toujours hors de la portée de la négation (ou de l'interrogation). Dans ce premier cas, je pense donc que nous avons effectivement affaire à un problème purement syntaxique.

Le second cas est déjà plus complexe. Soit donné l'exemple suivant, qui s'inspire d'une phrase prononcée récemment par le président sud-africain P.W. Botha:

- (4) a. Notre police ne tue personne sans raison
- b. Notre police tue des gens
- c. Notre police ne tue personne

Cette fois-ci, la phrase (a) implique manifestement la phrase positive (b), et est inconsistante avec la phrase négative (c). On n'hésiterait guère à paraphraser la phrase (4a) par quelque chose comme Notre police tue, mais pas sans raison. De fait, l'adverbial sans raison est ce que Christina Heldner appelle un complément +NEG, ce qui suggère qu'il s'agit dans ce cas d'une catégorie grammaticale qui attire automatiquement la négation sur soi.

A vrai dire, les choses ne semblent pas si simples. Que se passe-t-il par exemple si deux compléments +NEG se trouvent dans la même phrase?

- (5) Pierre ne regarde pas "Dallas" chaque semaine avec plaisir

Les phrases Pierre ne regarde pas "Dallas" chaque semaine et Pierre ne regarde pas "Dallas" avec plaisir, ne comportant qu'un seul complément +NEG, seraient univoques. Par contre, il est nettement moins clair dans (5) lequel des deux compléments +NEG, chaque semaine ou avec plaisir, se trouve dans la portée de la négation.

Ce n'est qu'aussi longtemps que la phrase ne contient qu'un seul complément +NEG que les choses semblent claires. Et encore le contexte peut-il influencer sur l'interprétation. Dans la phrase suivante, la négation ne se rapporte de toute évidence pas au complément +NEG:

- (6) Pierre ne regarde pas "Dallas" avec plaisir, mais "Dynastie"

Si les compléments +NEG ont dans certains contextes - mais dans certains contextes seulement - la propriété d'attirer

la négation sur soi, cela ne doit donc pas être une propriété syntaxique constante, mais plutôt un phénomène d'interprétation.

Or, il est manifeste que dans le cas d'une phrase comme (4a), dont l'interprétation hors contexte semble claire, le circonstant qui se trouve apparemment dans la portée de la négation est l'unique élément facultatif de la phrase. Encore ne faut-il pas oublier qu'un élément qu'on surajoute à une phrase négative n'en augmente pas l'information comme dans le cas de la phrase positive. Ainsi, la phrase (7a) implique la phrase (7b), amputée du circonstant:

- (7) a. Le président a prononcé cette phrase distraitemment
- b. Le président a prononcé cette phrase

Par conséquent, (7b) est moins informatif que (7a). En revanche, pour les phrases négatives correspondantes

- (8) a. Le président n'a pas prononcé cette phrase distraitemment
- b. Le président n'a pas prononcé cette phrase

c'est la phrase amputée du circonstant qui implique la phrase complète. De fait, si le président n'a pas prononcé cette phrase, il ne l'a pas non plus prononcé distraitemment. Le circonstant n'apporte donc pas un supplément d'information à la phrase négative, mais en restreint l'applicabilité.

Comme toute phrase négative est ambiguë en soi et a donc besoin d'être interprétée, on se posera la question de savoir laquelle des maximes de Grice doit s'appliquer à un cas comme la phrase (8a). C'est à coup sûr la première maxime de quantité, qui est libellée comme suit: "Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis."¹ Or, en ajoutant le circonstant distraitemment à la

phrase (8b), on la fait en principe moins informative. Par conséquent, le locuteur enfreindrait la maxime en question s'il utilisait la phrase (8a), tout en ayant des preuves que (8b), à la fois moins longue et plus informative, est vraie. En admettant que le locuteur respecte les maximes de la conversation, l'allocutaire est donc en droit de conclure que le locuteur ne possède pas de preuves pour admettre comme vraie la phrase (8b), qui ne comporte pas de restriction.

Cependant, cela ne suffit pas, car, en interprétant par exemple la phrase

- (4a) Notre police ne tue personne sans raison

on ne s'est pas contenté d'admettre que le président Botha manquait de preuves pour dire que sa police ne tue personne; on y a vu un aveu que sa police tue effectivement des gens, ce qui va nettement plus loin.

Cependant, il faut encore tenir compte des propriétés sémantico-pragmatique de la négation en tant que telle. Selon une idée qui remonte à Damourette et Pichon (1927-1949, I, 129-146; VI, 113-242), et qui est aujourd'hui partagée aussi bien par Oswald Ducrot (cf. surtout Ducrot et al. 1980, 49-55) que par Robert Martin (1983, 39) et Gilles Fauconnier (1984, 124s.), toute négation procéderait d'une affirmation. A l'origine, Damourette et Pichon voulaient justifier de la sorte l'existence d'une négation "à double détente" en français. Ainsi la négation aurait lieu en deux temps: on décrocherait d'abord la pensée de l'idée positive, avant de l'accrocher à l'idée négative. La première opération, le décrochage, se ferait au moyen du ne, appelé discordantiel, la seconde opération, l'accrochage, au moyen du second élément de la négation, baptisé forclusif.

Quoi qu'il en soit, l'idée selon laquelle il y aurait une affirmation qui se cacherait derrière chaque négation possède des attraits incontestables. Il faut d'ailleurs noter que, dans l'interview du président Botha, la phrase

(4a) Notre police ne tue personne sans raison

faisait suite à une intervention du journaliste où celui-ci lui reprochait que sa police tue chaque jour des gens dans les ghettos noirs. Elle procédait donc effectivement d'une phrase positive Votre police tue des gens, et elle était au fond une tentative de réfutation - assez maladroite, il est vrai.

Nous ne pouvons pas approfondir ici le problème des propriétés sémantico-pragmatiques de la négation. Je crois cependant que nous tenons là le second facteur, avec la maxime de quantité, qui est à l'origine des interprétations auxquelles nous sommes parvenus dans le cas de (4a) ou (8a). Il y aurait ainsi d'abord la maxime de quantité qui nous obligerait à chercher la raison pour laquelle le locuteur a ajouté à la phrase cet élément restrictif qu'est le complément +NEG, et ce sont ensuite les propriétés sémantico-pragmatiques de la négation qui, en nous incitant à chercher une phrase positive cachée derrière chaque phrase négative, dirigerait notre interprétation dans une certaine direction.

Tout ce qu'il y aurait donc de syntaxique dans le cas dont nous venons de parler, ce serait l'opposition entre actant et circonstant. Que celle-ci joue un rôle important dans ce genre de considérations est aussi confirmé par l'étude de la troisième catégorie de syntagmes que Christina Heldner distingue d'après leur comportement avec la négation. L'exemple (9) illustre ce troisième cas:

- (9) a. Hier soir, en sortant, il n'a pas mis son imperméable
- b. Hier soir, en sortant, il a mis quelque chose
- c. Hier soir, en sortant, il n'a rien mis

Cette fois-ci, la phrase (a) n'implique ni (b) ni (c), et elle n'est inconsistante avec aucune des deux phrases. A vrai dire, son imperméable est un actant obligatoire. D'où aussi l'impossibilité de laisser de côté simplement et purement ce syntagme et la nécessité de le remplacer dans (9b) et (9c) par quelque chose ou par rien.

La différence entre sans raison dans (10a) et son parapluie dans (9a), c'est donc que ce dernier est un élément obligatoire dont la présence dans la phrase ne saurait traduire une intention communicative particulière et par là donner lieu à une interprétation permettant de désambiguïser la négation².

Reste une dernière catégorie de circonstants; c'est celle qui va nous retenir le plus longtemps. Elle est illustrée par l'exemple suivant:

- (10)a. Le médecin-chef ne passait pas les dimanches
- b. Le médecin-chef passait
- c. Le médecin-chef ne passait pas

Les informateurs francophones de Christina Heldner (1981, 38) estimaient que la phrase (10a) impliquait à la fois (10b) et (10c). De fait, elle semble bien signifier que le médecin-chef ne passait pas les dimanches, mais qu'il passait les autres jours de la semaine.

En imitant la terminologie de Suzanne Schlyter (1977) et de Christina Heldner (1981), nous allons appeler cette dernière catégorie de syntagmes les circonstants cadre, parce qu'ils indiquent en quelque sorte un cadre à l'intérieur duquel une proposition est vraie ou fausse. Ajoutons

que, parmi les adverbes, les adverbes cadre présentent encore une autre propriété "gênante". C'est qu'ils remettent en cause la distinction désormais traditionnelle entre adverbes de phrase et adverbes de prédicat. En réalité, les adverbes de phrase ne se définissent pas seulement par le fait qu'ils se soustraient à l'influence de la négation et de l'interrogation; cette propriété se traduit aussi sur le plan distributionnel par les positions que peuvent occuper les adverbes de phrase et les adverbes de prédicat à l'intérieur de la phrase négative.

Ainsi l'adverbe de phrase ne s'emploie-t-il qu'en tête de la phrase, immédiatement devant le forclusif ou encore en position insérée. L'exemple (11) illustre cet usage:

- (11)a. Evidemment, Pierre n'a pas salué Marie
- b. Pierre, évidemment, n'a pas salué Marie
- c. Pierre n'a évidemment pas salué Marie
- d. * Pierre n'a pas salué évidemment Marie
- e. * Pierre n'a pas salué Marie évidemment
- f. Pierre n'a pas salué Marie, évidemment

Quant à l'adverbe de prédicat, il s'emploie exactement dans les positions dans lesquelles l'adverbe de phrase est inadmissible:

- (12)a. * Gentiment, Pierre n'a pas salué Marie
- b. * Pierre, gentiment, n'a pas salué Marie
- c. * Pierre n'a gentiment pas salué Marie
- d. Pierre n'a pas salué gentiment Marie
- e. Pierre n'a pas salué Marie gentiment
- f. * Pierre n'a pas salué Marie, gentiment

Par contre, les adverbes cadre sont admissibles dans toutes les positions, encore que la position initiale de phrase soit très nettement leur position préférée:

- (13)a. Récemment, Pierre n'a pas salué Marie
- b. Pierre, récemment, n'a pas salué Marie
- c. Pierre n'a récemment pas salué Marie
- d. Pierre n'a pas salué récemment Marie
- e. Pierre n'a pas salué Marie récemment
- f. Pierre n'a pas salué Marie, récemment

Bien que la catégorie des circonstants cadre puisse donc être définie selon des critères distributionnels, je ne crois pas qu'il faille la considérer comme une catégorie syntaxique, mais bien plutôt comme une catégorie sémantico-pragmatique. De fait, les circonstants cadre forment une catégorie assez homogène de circonstants qui indiquent, comme nous l'avons déjà dit, un cadre à l'intérieur duquel une proposition est vraie ou fausse.

En détail, ils peuvent être subdivisés en

- circonstants de temps (il y a sept ans, dans huit ans, en 1922, l'été dernier, etc., de même que actuellement, récemment, etc.);
- circonstants de lieu (à Paris, entre Montparnasse et Montmartre, sur la table, etc.), mais à l'exclusion des circonstants d'origine et de but³;
- circonstants de domaines (dans le football américain, en grammaire générative, selon Chomsky, etc., de même que techniquement, esthétiquement, etc.).

Or, tous ces circonstants sont ce que Gilles Fauconnier appelle des introduceurs d'espaces mentaux (cf. Fauconnier 1984, 47-51). Nous ne pouvons pas présenter ici en détail la théorie des espaces mentaux. Disons simplement qu'elle n'est pas trop dissemblable de la théorie de la polyphonie d'Os-wald Ducrot, tout en présentant des ressemblances qui ne

sont guère fortuites avec le concept des mondes possibles des logiciens. L'avantage de la théorie de Fauconnier, c'est précisément qu'elle rend compte des propriétés sémantico-pragmatiques propres aux circonstants cadre. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas les seuls introducteurs d'espaces mentaux, mais, à côté d'autres introducteurs comme l'hypothèse, la négation, l'interrogation, etc., ce sont les seuls qui soient de nature explicitement lexicale.

Cependant, on pourrait même être tenté d'aller plus loin que Fauconnier et de postuler que les circonstants cadre ne mettent pas en place un seul espace mental, mais deux espaces en même temps, car nous avons vu que la phrase

(10a) Le médecin-chef ne passait pas les dimanches

a été interprétée dans le sens que le médecin-chef, tout en ne passant pas les dimanches, passait les autres jours de la semaine. En d'autres termes, la proposition le médecin-chef passait serait fausse dans l'espace temporel "les dimanches", mais vraie dans l'espace temporel "les autres jours de la semaine". De même, si l'on lit dans le Cours de linguistique générale

(14) Pour nous, [la langue] ne se confond pas avec le langage

cette phrase fait évidemment entendre que d'autres font cette confusion. On a donc l'impression que l'introducteur pour nous met en scène en plus de l'espace qui correspond à cet introducteur une sorte d'espace complémentaire.

Cependant, ce qui est vrai pour les phrases négatives ne l'est pas nécessairement pour les phrases positives. Soit la phrase

(15) Le médecin-chef passait tous les dimanches

On s'abstiendra sans doute de déduire de cette phrase que le médecin-chef ne passait pas les autres jours. Il se peut très bien que le locuteur d'une telle phrase juge en quelque sorte normal que le médecin-chef passe les autres jours de la semaine, et que seul le fait qu'il passait même les dimanches lui paraisse digne de remarque. De même, la phrase

(16) L'année passée, Jean-Claude habitait Neuchâtel

ne permet pas nécessairement de conclure que Jean-Claude habitait une autre année ailleurs, ou qu'il habite cette année-ci ailleurs. Il se peut aussi que le locuteur de cette phrase ne possède pas de renseignements plus précis. Ajouter à une phrase - positive ou négative - un complément cadre, c'est y ajouter une restriction, et il faut bien que l'utilisation de cet élément restrictif corresponde à une intention communicative quelconque.

Pour cette raison, il y a de nouveau lieu d'appliquer la première maxime de quantité à ce type de phrases. De façon générale, ce cas rappelle d'ailleurs très fortement celui des compléments +NEG, car l'asymétrie que nous venons de constater entre les phrases positives et négatives doit également s'expliquer par les propriétés sémantico-pragmatiques de la négation, donc par le fait qu'on est toujours tenté de chercher une phrase positive qui se cache derrière une phrase négative. Dans le cas où une proposition est présentée comme fausse, mais à l'intérieur d'un espace mental particulier seulement, on peut ainsi facilement arriver à la conclusion que la même proposition doit être vraie à l'intérieur d'un espace mental complémentaire.

En conclusion, je pense donc que certains problèmes ayant trait à la portée de la négation pourraient bien trouver une solution dans le cadre de la pragmatique. Et, comme

les propriétés à expliquer n'ont pas de caractère vraiment constant, mais dépendent par exemple de la présence ou de l'absence d'une négation, cette façon de procéder me semble plus satisfaisante que le traitement syntaxique désormais connu, qui consiste tout simplement à créer de nouvelles sous-catégories d'adverbes et de circonstants chaque fois qu'un problème se pose.

Université de Zurich

Jakob Wüest

Notes

1. P. 61 de la trad. fr. - Au fond, on pourrait aussi opérer avec la maxime de pertinence, favorisée par Sperber et Wilson (1986), car la présence d'un élément restrictif devrait amener l'allocutaire à s'interroger sur sa pertinence. Cependant, on se place alors à un niveau de très grande abstraction. Inversement, on pourrait être tenté de préférer à la maxime de Grice une maxime plus spécifique comme: "N'ajoutez pas de restriction à votre contribution si vous avez des preuves qu'elle est vraie sans cette restriction."

2. Actants obligatoires et actants facultatifs ne semblent pas se comporter d'une façon foncièrement différente. Ainsi, dans la phrase

Je n'ai pas dit à ta femme que tu as une maîtresse

à ta femme est un tiers actant facultatif. Si la négation s'y rapporte, la phrase revient à dire: "J'ai dit à quelqu'un d'autre que ta femme que tu as une maîtresse." Cependant, ce n'est pas là l'unique interprétation possible. La présence d'un actant facultatif ne désambiguïse donc pas la phrase négative, comme cela est le cas du circonstant, à condition qu'il n'y en ait qu'un seul.

3. Il y a pourtant un détail qui m'a longtemps gêné: c'est qu'il y a de nombreux circonstants de lieu qui ne se comportent pas comme des circonstants cadre. Il arrive même que le même circonstant se comporte tantôt comme circonstant cadre et tantôt pas. Cette différence apparaît très nettement quand on essaie de placer les circonstants de lieu en tête d'une phrase négative, ce qui est, on s'en souvient, la position préférée du circonstant cadre:

- (I) a. A Montpellier, il ne faisait pas froid.
b. * A Montpellier, Jean-Jacques n'habite plus.
- (II) a. Derrière sa maison, il n'y a pas de fumier.
b. ?* Derrière toi, Yvonne ne se cache pas.

Beaucoup de théoriciens de la grammaire de valence considèrent les compléments de lieu de (Ib) et de (IIb) comme des actants. Dans (Ib), il s'agit de toute façon d'un élément obligatoire. De même, on peut considérer que dans (IIb) l'indication de lieu contribue très directement à l'interprétation du verbe, ce qui serait, selon l'intéressante définition de Ludo Melis (1983: 26), le trait distinctif de l'actant. En tout cas, il semble bien que les compléments de lieu qui ne présentent pas toutes les propriétés syntaxiques des circonstants cadre entretiennent des relations syntaxiques particulièrement étroites avec le verbe.

Bibliographie

- Damourette, J., Pichon, E. (1927-49): Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, 7 vol., Paris, d'Artrey.
- Ducrot O. et al. (1980): Les mots du discours, Paris, Minuit.
- Fauconnier, G. (1984): Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles, Paris, Minuit.
- Grice, H.P. (1975): "Logic and Conversation", in: Syntax and Semantics III, éd. par P. Cole et J.L. Morgan, New York, Academic Press. (Trad. fr., Communications 30 (1979), 57-72.)
- Heldner, Ch. (1981): La portée de la négation. Un examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans des énoncés authentiques, thèse, Stockholm.
- Martin, R. (1983): Pour une logique du sens, Paris: P.U.F.
- Melis, L. (1983): Les circonstants et la phrase. Etude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne, Louvain, Presses universitaires de Louvain.
- Schlyter, S. (1977): La place des adverbes en -ment en français, thèse, Constance.
- Sperber, D., Wilson, D. (1986): Relevance. Communication and Cognition, Oxford, Basil Blackwell.
- Wüest, J. (1984): c.-r. de Heldner (1981); Vox Romanica 43, 223-231.
- Wüest, J. (à paraître): "Syntaxe, sémantique et sous-catégorisation des adverbes", paraîtra dans les Actes du XVIIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes.